

Vis ta ville

Juin 2016

07

LE MAGAZINE DE DIVION



Le foot fédère l'esprit d'équipe

I SPORT | L'Euro de foot divionnais - Gérard, passionné de vélo | **I JEUNESSE** |
Les séjours été et le club ados | **I CULTURE** | L'école de musique | **I SCOLAIRE** |
Un chemin sécurisé à la Cité 30 | **I ENVIRONNEMENT** | Zéro phyto


Divion

ARRÊT SUR IMAGES



❖❖❖ Légendes

- 1.** La construction de 54 logements dans le quartier du Transvaal se poursuit avec la dernière phase et ses 30 habitations.
- 2. 3. 4.** Le centre-ville, le parc Roland Cressent, la mairie et l'école maternelle René Goscinny ainsi que le quartier de la Cité 34 ont été inondés les 30 mai et 8 juin.
- 5.** L'exposition du 21 mai, « Les artistes au bord de l'eau » avait pour objectif de favoriser les pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge.
- 6.** Divion et le comité local ont accueilli le 42^e congrès départemental de la FNACA au complexe Andrée Caron.

QUARTIERS 04

Boxe
Aquafun à la piscine
État-civil
Nos quartiers d'été
Musique

SPORT 06

-Gérard passionné de vélo
-Spécial Euro 2016
 > Le football vecteur d'éducation
 > Entretien *Transmettre des valeurs nobles*
 > Accueil périscolaire
 > Les pronostics



JEUNESSE 09

Été 2016
 > Jimmy nous parle
 des séjours jeunes
 > Après l'accueil de loisirs,
 le club ados est une continuité

CULTURE 11

L'école de musique
 > Un lieu de vie artistique
 > La musique ouvre des portes

CITOYENNETÉ 12

**Les couturières de
 l'école de danse**

SCOLAIRE 13

**Aller à l'école en toute
 sécurité à la Cité 30**

ENVIRONNEMENT 14

**Le zéro phyto,
 c'est pour bientôt !**

TRIBUNE 15



Inondations et solidarité

Fin mai, nous avons subi une grande crue de La Biette et de la Lawe. Si « comme à chaque fois » ce sont les habitations du secteur du centre-ville qui ont été affectées, la Cité 34 n'a malheureusement pas été épargnée cette fois-ci.

Les intempéries ont fait de grands dégâts. L'eau arrivée du haut d'Ourton a rempli les étangs du parc Roland Cressent qui ont débordé. Les riverains des rue Arthur Lamendin, Louis Pasteur, 19-Mars et de la chaussée Brunehaut ont été touchés.

Touchée également, la mairie a pu compter sur le personnel communal pour rendre les lieux propices à l'accueil du public dès le lendemain.

« Merci à nos services techniques qui ont été à vos côtés pendant ces temps difficiles. La mairie demeure plus que jamais à votre disposition »

À l'école maternelle René Goscinny, les enfants ont été accueillis dans le bâtiment du haut non-dévasté. Mais dans l'autre bâtiment, l'eau et la boue ont eu raison des cahiers et de nombreux matériels éducatifs. C'est désolant de voir les travaux des petits écoliers partir à la poubelle !

À la Cité 34 sous le viaduc, la rue des frères Caron et la rue Marcel Sellier ont été inondées par la Lawe sortie de son lit. Les sapeurs-pompiers, dont je salue ici le travail, n'ont pas ménagé leurs efforts pour venir en aide aux habitants.

Mauvais sort, les mêmes faits se sont malheureusement reproduits le 8 juin.

Les dommages sont conséquents et il est du devoir d'une municipalité d'accompagner ses sinistrés. Merci à nos services techniques qui ont été à vos côtés pendant ces temps difficiles. La mairie demeure plus que jamais à votre disposition.

Ainsi, j'ai d'ores et déjà sollicité la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle, ce qui sera vraisemblablement accordé par l'État.

Les plaies seront longues à cicatriser mais je tiens à saluer le vaste élan de solidarité qui s'est immédiatement mis en place et son écho sur les réseaux sociaux.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro de « Vis ta ville » qui vous présente toutes les belles actions qui jalonnent votre été... Nous avons tous grand besoin de soleil !

Votre dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
 Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
 Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
 Conception graphique, rédaction, crédits photos : Lise Boulinguez, Stéphanie Roussel,
 Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires
 Dépôt légal : 3^e trimestre 2016 / Juin 2016 / N° 7 - 3^e année - Magazine périodique.

Boxe

La volonté inébranlable des boxeurs

L'Athlétic Boxing Divion-Calonne (ABDC) proposait un gala de boxe, le samedi 14 mai, au complexe Andrée Caron.

Il y avait foule à ce grand rendez-vous sportif organisé de main de maître : ring central avec un couloir pour l'arrivée en musique des boxeurs et leur présentation avant les combats. Un show de qualité orchestré par Jean-Baptiste Becu, l'infatigable président de l'ABDC et de son équipe qui redonnent ses lettres de noblesse à ce sport difficile. La boxe éducative et ses jeunes pépites ont débuté la soirée suivie de dix combats amateurs où les boxeurs ont le visage protégé. Vint ensuite les trois combats professionnels.

Des combats intensifs

Les deux pugilistes sont briefés par l'arbitre. Le gong retentit. L'engagement commence crescendo. Esquives, enchaînements répétés à l'entraînement, attaques, défenses... crochets et uppercuts... Les coups pleuvent. Un face à face où chacun ne veut perdre. Au fil des minutes, le temps s'alourdit et devient éprouvant. Les coachs bombardent de conseils leurs poulains. Il faut tenir, ne pas se déconcentrer. Les



Ryan Bonnel en pleine action

chocs sont de plus en plus violents. Le public encourage son champion favori. Les visages des deux boxeurs sont marqués par les coups, la fatigue. Ne pas se laisser bloquer dans les cordes. Reprendre le dessus, allonger un direct long à la figure. Profiter d'une faiblesse

de l'adversaire pour l'envoyer au tapis. Le gong stoppe les élans. Ils ont du mérite ces boxeurs qui combattent jusqu'au bout de leurs forces.

Contact : ABDC
06.16.64.72.08

Aquafun

Un total wipeout version miniature

Le club nautique de Divion (CND) a organisé le samedi 28 mai une journée festive « Aquafun » à la piscine Tournesol. Un parcours sur une structure gonflable que l'on pouvait réaliser sans restriction de passage durant une séance d'une heure. Équilibre, chutes et fous rires étaient de la partie.

Une sympathique initiative du CND, « nous avons choisi une structure adaptée au bassin. Huit séances d'une heure étaient proposées dont trois réservées aux nageurs du club et de l'école municipale de natation. Merci à la ville pour nous avoir prêté la piscine. Une première opération réussie que nous remercions l'année prochaine », a développé le président, Christophe Gras.

Contact : CND
06.75.03.45.27



Ils sont nés (de janvier à avril) : Jules Vanaudenaerde - Paul Vanaudenaerde - Manon Decroix - Ninon Froment - Uliana Lefebvre - Raphaël Herman - Aydan Lefebvre - Liséa Liéven - Sylann Mayeur - Ewën Macrelle - Manon Heller.

Ils nous ont quittés (de janvier à avril) : Josette Glaçon veuve Langlet - Jean Dupuis - Alfred Proyart - Hilaire Huyghe - Casimir Kempa - Robert Brongnard - Céline Cambier - Sophie Janusz veuve Szczerbowski - Marcel Broutin - Mireille Gaudet veuve Noeueglise - Jeannine Vasseur veuve Cuvelier - Marie-Annick Vasseur épouse Paillart - Monique Firley épouse Kabut - Germaine Bourdrez veuve Bourdet - Marie-Christine Morel veuve Lefebvre - Léon Dwornik.



Vivement cet été et ses animations



Le festival Artois en harmonies

Nos quartiers d'été

Partager des moments conviviaux

L'opération « Nos quartiers d'été » coordonnée depuis 25 ans par le Conseil régional des Hauts-de-France (ex-Nord/Pas-de-Calais) permet aux habitants et aux associations de se mobiliser afin d'animer leur quartier durant l'été. La ville de Divion participe chaque année à ce dispositif.

Quatre associations - le comité des fêtes du Transvaal, le comité d'animation des jeunes de La Clarence, le conseil citoyen Cité 30 (Alliance 30&6) et Active life Cité 34 - et un agent municipal responsable de la vie associative - se sont concertés afin de mettre en place des actions estivales autour d'un thème commun : les quartiers aux couleurs de l'Europe.

Chaque quartier représentera un pays :

- **Transvaal** : la Belgique (repas, dégustations de bières...) – les 30, 31 juillet et 1^{er} août
- **Cité 30** : la Pologne (marché aux puces, repas, concert, jeux...) – le 07 août
- **La Clarence** : la France (karaoké, animations, spectacles...) – le 14 août
- **Cité 34** : l'Espagne (jeux gonflables autour des sports locaux, olympiades, marché aux puces....) – le 20 août.

Cet été, sortez de chez vous et rendez-vous dans les quartiers pour faire la fête, rencontrer, échanger, partager des moments conviviaux.

Médaille de la famille française

Marie-Thérèse Guison a été décorée, le dimanche 29 mai, de la médaille de la famille française par Jacky Lemoine, maire.



Marie-Thérèse est mère de trois filles et d'un garçon. Avant son mariage, elle a travaillé en filature puis s'est ensuite consacrée à l'éducation de ses enfants. Un dixième petit-enfant agrandira bientôt la famille.

Bientôt le forum des associations

Le samedi 24 septembre aura lieu au complexe Andrée Caron de 11 à 18 heures la grande rencontre entre les habitants et les associations de la commune. L'occasion de découvrir et de pratiquer des activités sportives ou culturelles, de s'inscrire dans un club, une association dès la rentrée 2016.

A noter dans votre agenda !

Musique

Un festival musical en harmonies

Lors de la 3^e édition du Festival Artois en Harmonies, la formation divionnaise a proposé une soirée musicale le samedi 23 avril sous le signe de l'amitié.

C'est devant un nombreux public que les formations de Divion et de Marles-les-Mines - associées pour l'occasion - ont joué plusieurs morceaux portés par les chefs Patrice Leurent et Vincent Houziaux. Puis, l'ensemble de percussions de l'harmonie et de l'école de musique emmené par Thomas

Vasseur, professeur, a enflammé le complexe Andrée Caron avec un show dans la tradition des orchestres universitaires américains.

Invité de ce festival, l'harmonie SNCF de Charleville-Mézières et ses 50 musiciens ont emporté les mélomanes dans une poésie musicale.

Au final, les 110 musiciens ont joué 2 morceaux à l'unisson. Des femmes, des hommes, tous unis pour la même passion, la musique.

Gérard roule 3 heures chaque jour

Le vélo, ça te vide l'esprit

Vous l'avez sûrement croisé sans y porter attention. Gérard Charlet écume chaque jour sur son vélo les routes de l'Artois et du Ternois. Au compteur, il affiche entre 12 et 13 000 km annuels. Echappée avec ce cycliste passionné de 70 ans.

C'est un rituel, chaque matin après le petit-déjeuner, Gérard enfle son cuissard, son maillot, ses gants. Puis il fixe son casque et met ses lunettes. Il enfourche son vélo et sort du garage. Le voilà prêt à pédaler pour 3 heures. Il s'élance pour un parcours matinal de 70 à 80 km. « En général, je roule seul. Il m'arrive d'être accompagné de Jean-Pierre Demagny, l'ancien boucher du Transvaal. Je ne vais pas vite mais je peux encore faire 100 bornes. Je ne suis pas dans la performance, c'est pour équilibrer mon diabète. J'aime ça et je garde la forme, » avoue ce retraité de la gendarmerie qui ne paraît pas son âge.

J'ai pratiqué tous les sports

Cette passion pour la petite reine a toujours sommeillé en lui, « quand j'étais tiot, j'avais une bicyclette. Je me suis acheté un vrai vélo de course à 28 ans. Je roulais une à deux fois par semaine, surtout les jours de repos. Ce n'était pas évident, j'ai déménagé quinze fois dans ma carrière. » Gérard a toujours été sportif. Il a pratiqué tous les sports sauf la nage. En gendarmerie, il avait, dans toutes les disciplines, la note de 20 sauf en natation avec un malheureux 2 sur 20.

Par tous les temps dans toute la France

La retraite sonne en 2001. De retour à 56 ans dans la commune qui l'a vu naître, le Divionnais commence une nouvelle étape. Chaque jour quelle que soit la météo, « excepté les jours de fortes pluies et par grand vent, » l'homme et sa machine arpentent les routes, avalent les kilomètres de la région, « un jour, arrivé à Ostreville mes carreaux de lunettes étaient givrés. Le vélo c'est la liberté face à la nature, la découverte de paysages et d'espaces. » Gérard a pédalé aux quatre coins de la France : de la Bretagne au Morvan, en passant par la Vendée ou encore la Corse... le cycliste emmène « sa bécane » partout, « l'ascension du mont Ventoux a été éprouvante. Je me suis arrêté au chalet



Gérard Charlet aime rouler sur les petites routes

pour enlever mon casque. J'avais chaud ! Je l'ai récupéré en redescendant, » se souvient-il.

Il comptabilise chaque kilomètre

La semaine, Gérard accomplit 300 km l'hiver et 500 l'été. Le mardi et le jeudi, il roule avec ses collègues du cyclo club d'Houdain. Et le dimanche, les cyclistes participent à des brevets organisés par les clubs du secteur, « ce sont des parcours avec différentes distances à effectuer sans notion de temps. Notre club organise chaque 1^{er} mai sa randonnée verte avec quelques 300 participants. »

Au retour de son périple quotidien, Gérard nettoie et bichonne sa machine. Un coup de jet, ou tout simple-

ment de l'eau avec du mir font l'affaire. Puis, il relève son compteur kilométrique et inscrit la distance du jour sur son calendrier 2016. Depuis janvier, l'homme comptabilise 2 550 km.

Dans le fond du garage, à côté d'une armoire remplie de maillots et de cuissards accrochés à des cintres, siège un vélo de course rouge équipé de calepieds qu'il garde par nostalgie, « je ne roule plus avec. C'est un ancien pro espagnol qui me l'avait monté lorsque je travaillais en région parisienne. Le vélo ça te vide l'esprit, tu penses sans penser. »

Et de conclure, « il vaut mieux partir avec le vent de face pour revenir avec dans le dos ! ».



Le foot fédère l'esprit d'équipe

L'Euro 2016 des U11 à Divion

Le football vecteur d'éducation

Au moment où vous lisez ces lignes, les équipes des 24 pays européens ont déjà joué plusieurs matchs dans le cadre de l'Euro 2016. Sur Divion, cet événement sportif a entraîné plusieurs actions autour de ce thème.

Les jeunes footballeurs divionnais ont eu leur Euro 2016 organisé par l'Union des clubs de Divion (UCD) en partenariat avec l'école municipale de foot et la ville sous l'égide de la Fédération Française de Football (FFF) et de Horizon 2016. Vis ta Ville a suivi durant cette compétition une équipe de l'école de foot engagée dans ce tournoi.

Se familiariser avec les pays européens

Mercredi 25 mai, 14 heures. Effervescence au stade Jules Mallez. Seize équipes de jeunes licenciés, âgés de 11/12 ans, participent à l'Euro foot Divionnais. Le tirage au sort des équipes et des pays pour la constitution des 4 poules de 4 formations vient d'avoir lieu. Les drapeaux sont distribués. Mon équipe représentera le Pays de Galles. Elle est composée de Alexis M., Arthur, Adrien, Lenny, Alexis D., de Coraline, la gardienne et du coach Corentin, 14 ans. « La compétition peut commencer. N'oubliez pas votre feuille de route. Bons matchs et soyez fair-play, » lance Stéphane Brogniart, l'animateur-commentateur. Le premier match se joue contre le Portugal. C'est parti pour 10 minutes de jeu. La balle circule bien chez les Gallois. Le duo attaquant Lenny-Alexis M. fonctionne mais manque

de réussite. Coraline effectue deux arrêts décisifs, ouf ! La rencontre se termine sur un nul. Les joueurs se serrent la main. Puis, un passage à l'atelier fair-play permet de tester les connaissances de chacun.

L'esprit d'équipe

Le match suivant est contre la Russie. Lenny inscrit un but d'emblée. Alexis M. le deuxième à quelques secondes. Les Gallois sont sur la montante, jouent collectif et écoutent les conseils judicieux de Corentin. Score sans appel de 5 à 0. Adrien et Alexis D. sont aussi de la fête en marquant plusieurs buts. Dans la foulée, l'équipe écrase l'Allemagne 4 à 0 et termine à la tête de sa poule.

En quarts de finale, mon équipe favorite continue son parcours. Grâce à de bonnes passes de ses coéquipiers, Alexis M. marque 2 buts d'affilée face à l'Islande. Le groupe saute de joie d'être en demi-finale. Celle-ci les oppose à la Belgique et ses joueurs tenaces. Toute l'équipe s'écoute. Coraline et Arthur en défense font des merveilles. Score 3 à 1 pour nos Gallois.

Le plaisir de jouer au foot

Arrive la finale Pays de Galles - Roumanie. Les Roumains marquent rapidement. Les Gallois sont un peu dépassés et n'arrivent pas à conclure. Un deu-

xième but est encaissé. Le match est perdu pour nos Gallois. Dommage ! Le pays de Galles, ses six joueurs et leur coach ont réussi un excellent parcours dans cet Euro foot Divionnais.

L'essentiel n'était pas de gagner le tournoi mais de se faire plaisir à jouer en équipe, d'être fair-play envers les adversaires et l'arbitre. Le football vecteur d'éducation et d'intégration.

L'éducation par le sport

Trois ateliers en lien avec le **Projet éducatif fédéral** étaient proposés aux jeunes footballeurs. Un sur l'environnement avec Artois Comm., un second sur la santé et l'hygiène avec la MIPPS et le troisième autour du fair-play. Quizz, jeux et explications étaient au programme avec des lots et des récompenses. Durant le tournoi, les joueurs fair-play ont reçu des cadeaux.



Contact : École municipale de foot
03.21.64.55.73



Le plaisir de jouer avant tout !



Patrice Sistek, un conseiller municipal de terrain

Les pronostics

La France en finale ?

Voici les pronostics de certains jeunes joueurs et de bénévoles rencontrés lors de l'Euro Divionnais.

- **Coraline :**
France – Allemagne
- **Alexis M. :**
France – Belgique ou Espagne
- **Adrien :**
France – Allemagne
- **Arthur :**
France – Espagne
- **Alexis D. :**
France – Allemagne
- **Corentin, le coach :**
France - Espagne
- **Stéphane Brogniart,**
responsable de l'école :
France – Italie
- **Jean-Jacques Deknudt,**
bénévole à l'UCD :
le carré final
Angleterre – Belgique
et France – Portugal
pour une finale
Belgique - France
- **Carlo Trévissoi,**
bénévole à l'UCD :
France – Allemagne



Entretien

Transmettre des valeurs nobles

Au milieu des supporters des jeunes de l'école de foot engagés dans cet Euro divionnais, Patrice Sistek, conseiller municipal, délégué aux écoles municipales a encouragé les joueurs de sa commune. Entretien sportif.

« L'école de foot est une valeur sûre dans l'émancipation de nos jeunes. Elle remporte toujours autant de succès auprès des garçons et depuis quelques années auprès des filles. Le nombre de filles jouant au ballon augmente considérablement. Elles progressent vite et sont motivées. D'ailleurs l'école de foot peut se vanter d'avoir obtenu le label de foot féminin après le label masculin. Les deux labels sont en cours de renouvellement par la Fédération Française.

J'en profite pour féliciter les éducateurs sportifs pour leur sérieux et leur investissement au sein de la structure sportive. L'école transmet aux jeunes des valeurs nobles telles que le respect de l'autre, l'esprit d'équipe et d'intégration, le plaisir de jouer, le fair-play... des notions qui

permettront à tous ces gamins de bien grandir.

Concernant l'Euro divionnais, c'est une excellente initiative de notre club, l'UCD et de l'école de foot que d'inviter les clubs du secteur comme Bruay, Lapugny, Marles-les-Mines, Noeux-les-Mines, Calonne... Chaque équipe participante représentait un pays qualifié à l'Euro. Même les quatre terrains de jeu ont été rebaptisés : stade Vélodrome, stade Bollaert-Delelis, Geoffroy Guichard et Stade de France. Les enfants ont passé de bons moments sportifs entrecoupés de passages dans des ateliers éducatifs.

Mon pronostic pour l'Euro ? J'espère voir la France contre la Pologne en finale ».

Accueil périscolaire I

L'accueil de loisirs périscolaire a vécu aussi à l'heure de l'Euro 2016. Sur les cinq sites, le thème majeur était la création d'un jeu autour de cet événement.

Du 18 avril au 3 juin, les enfants qui fréquentent ce service municipal ont, au fil des séances, réalisé en activité manuelle : un support de jeu, un règlement, créé des cartes et des pions. Une fois terminée, ils ont testé leur création, différente selon le site. Le 31 mai était prévu également une rencontre sportive inter-périscolaire.

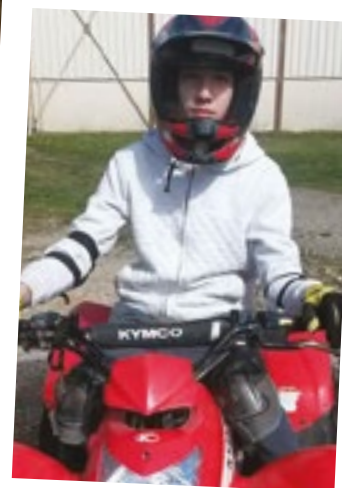
Pas le temps de s'ennuyer à l'accueil de loisirs périscolaire.

Un jeu sur l'Euro





Avec le groupe, nous avons passé de superbes vacances



Séjours Jeunes

Les voyages forment la jeunesse

Chaque année la municipalité organise des séjours à la montagne ou la mer pour la jeunesse divionnaise. De la plage à la neige, de la mer à la montagne, pour les sportifs ou tout simplement pour les jeunes en quête d'évasion, les vacances doivent rester un souvenir inoubliable !

Rencontre avec Jimmy Fachaux, un jeune de 16 ans de retour de Corrèze avec des souvenirs plein la tête.

Jimmy nous parle de son séjour jeunes d'avril. « La Corrèze, c'était chouette ! Surtout les activités telles que accrobranche, foot, escalade, piscine et Quad » explique le jeune garçon les yeux pétillants et le sourire aux lèvres. « J'adore les sports mécaniques. J'avais déjà pratiqué le quad mais je ne m'en lasse pas. Le soir nous faisons des veillées. Nous avons même concocté une quiche et un gâteau au chocolat lors d'un atelier culinaire, » ajoute Jimmy qui se passionne pour la cuisine. En effet, il suit une formation au lycée professionnel Mendès-France pour devenir agent polyvalent de restauration.

Comment s'est passée la vie en collectivité ?

« L'ambiance était sympa, ! Il y avait une bonne entente avec tout le monde. Nous étions 15 jeunes entre 12 et 17 ans accompagnés de 3 animateurs. »

C'était ton premier voyage organisé par la ville ?

« Non, j'ai découvert lors d'un autre séjour, le sport d'hiver à Ancelles grâce à un copain qui y allait. Je l'ai suivi et j'ai pu goûter à la neige. Ça m'a beaucoup plu, l'ambiance, la vie en collectivité, les rencontres...

Alors j'ai demandé à mes parents pour partir en



Corrèze et ils ont accepté tout de suite. »

Comptes-tu repartir en séjour ?

« Oui, j'aimerais beaucoup. Mais cette fois-ci ce sera peut-être en tant qu'animateur. »

Participes-tu à d'autres événements ou animations ?

« Oui, plus jeune, j'allais au club ados pendant les vacances. Désormais, je participe aux animations sportives et aux sorties des 15-20 ans, notamment les sorties au lasergame et les soi-

Séjours 2016

Deux voyages cet été

➤ Hautes-Alpes

« Cocktail aventure »

Des vacances sportives pour découvrir de nouveaux sports, des paysages magnifiques en montagne et s'éclater entre copains.

Pour les 6 - 14 ans

Du 19 au 30 juillet

Au programme : Escalade, min-raft, canoë-kayak, cani-rando, randonnées, jeux nautiques...

➤ Charente-Maritime

« Tous pilotes »

Des vacances sportives pour devenir un pilote sur mer et sur terre, découvrir une région côtière et s'éclater entre copains.

Pour les 11 - 15 ans

Du 1^{er} au 14 août

Au programme : Séances de char à voile, catamaran, quad, karting, jeux nautiques, randonnées...

Contact :
Mairie - 03.21.64.55.73

Le club ados est une continuité

Les jeunes n'ont pas trop de liberté

Magalie Godwin, 27 ans est animatrice au sein du club ados. Coraline, 13 ans, fréquente la structure. Conversation entre les deux filles sur ce service qui s'adresse aux collégiens.

Coraline à Magalie : Pourquoi es-tu animatrice et quel diplôme possèdes-tu ?

J'adore travailler avec ce public que sont les jeunes. J'aime leur joie de vivre, leur innocence. J'ai commencé, il y a 10 ans comme bénévole pour savoir si l'animation me plaisait. J'ai passé ensuite ma base. Un an après j'étais diplômée Bafa.

Magalie à Coraline : Pourquoi fréquentes-tu le club et quelles activités aimes-tu ?

C'est une continuité après avoir été pendant des années à l'accueil de loisirs. Le club permet de se retrouver et de se divertir entre amis, de pratiquer des activités autres que celles de la vie de tous les jours. Il y règne une bonne ambiance. J'aime pratiquer tous les sports avec un ballon et des activités payantes comme le karting, les sorties à l'Aqualud.

C. à M. : Avec quelle tranche d'âge préfères-tu travailler ?

En début de carrière, j'avais une préférence pour les enfants de 5 à 12 ans. Maintenant, j'aime mieux le public des ados. L'approche est différente de celle en accueil de loisirs mais plus facile qu'avec les grands de l'espace jeunes, beaucoup plus autonomes.

M. à C. : Comment sont les animateurs et les animations proposées ?

Les animateurs sont sympas et à notre écoute. Les animations aussi. On sort de Divion, on découvre vraiment d'autres choses.

Nous pouvons soumettre des idées d'activités. Les animateurs nous guident dans nos choix. Si elles sont trop chères, celles-ci sont organisées l'été. Par exemple, le prix de l'Aqualud étant plus élevé, la sortie est prévue mais la semaine suivante il n'y aura pas d'activité payante. Elle sera remplacée par une autre tout aussi importante mais gratuite.

C. à M. : Quelles sont tes missions ?

Encadrer les jeunes durant les périodes de vacances. Mettre en place, avec mes collègues, des activités en respectant le budget. Faire en sorte que la fréquentation du club ados augmente avec l'intégration des plus grands qui fréquentent



l'accueil de loisirs. Leur faire découvrir la structure afin qu'ils n'aient plus d'appréhension. Le club ados est une transition entre l'accueil et l'espace jeunes. Les adolescents n'ont pas trop de liberté, ils sont bien entourés.

M. à C. : Que dirais-tu aux jeunes qui hésitent à venir au club ados ?

Ils peuvent nous rejoindre sans hésitation. L'ambiance est sympa. Les nouveaux s'intègrent vite, on ne les laisse pas de côté. Il y a beaucoup d'activités sportives, de sorties à faire. Venez au club ados, on s'éclate !

Les temps forts de cet été 2016

➤ Mini-séjour "Urban Conquest"

Du 18 au 22 juillet (pension complète) - métropole Lilloise
Au programme : **Jump XL, Koezio, Laser Game...**

➤ KartInnov - Bubble foot - KidsBall - Playa Tour

➤ Activités au choix ... Veillée tous les jeudis

➤ Inter CAJ - Avec 9 autres clubs jeunes et CAJ :

➤ Frappadingue à Sains-en-Gohelle en juillet

➤ Inter-ville aquatique à Divion en août

Inscription en mairie - 03.21.64.55.73



L'équipe pédagogique est attentive à l'éducation musicale des élèves

École de musique

Un lieu de vie artistique où l'on apprend, écoute, pratique et partage la musique

L'école de musique, située près de la salle des fêtes du Centre, a ouvert ses portes au public du 25 au 31 mai. Lors de ces journées, c'était l'occasion pour les enfants comme pour les adultes, intéressés de découvrir les disciplines enseignées, de rencontrer les professeurs de musique, d'assister à des démonstrations, d'essayer des instruments...

Les enfants peuvent intégrer l'école de musique dès 5 ans commençant par les cours d'éveil musical et de chant. Entre 6 et 7 ans, l'élève débute sa formation musicale avec le solfège. Il essaye également un instrument conseillé par l'équipe pédagogique et démarre sa formation instrumen-

tales. Il est possible d'intégrer la chorale ou après quelques années de pratique de rejoindre l'orchestre.

Les élèves musiciens se produisent plusieurs fois dans l'année devant un public comme lors de la remise des diplômes de fin d'année ou lors de la fête de la musique.

La pratique est un des éléments essentiels pour l'émancipation de chacun. L'école est un tremplin qui permet de rejoindre avec sérénité l'harmonie municipale.

Contact : École de musique
13 rue Louis Pasteur - 06.85.23.19.30
ou jarboucalot@ville-divion.fr

La musique ouvre des portes

Clément Ducourant, percussionniste au sein de l'harmonie municipale nous parle de l'école de musique.



« Je ne garde que des bons souvenirs de l'école de musique. Je suis les cours comme élève depuis 18 ans. La musique m'apporte beaucoup de joie et crée des liens. Divertir les gens, c'est très agréable ! C'est une passion avant tout. Je suis toujours content quand je prends les baguettes. Apprendre la musique est un avantage et un apport culturel. J'ai appris à gérer le stress et à jouer devant un public, chose pas toujours facile.

L'école de musique est le meilleur moyen pour intégrer l'harmonie. J'y suis rentré jeune. Maintenant je fais parti du bureau et j'apporte mon aide. La pratique d'un instrument ouvre des portes. J'ai participé à un jury lors d'examens dans des écoles de la région. Une expérience enrichissante. Je peux également postuler comme professeur dans de petites structures. Avec l'ensemble de percussions de l'école, nous allons créer une association pour participer à des événements. Un nouveau projet gratifiant ».

Mémento

- **Instruments enseignés** : cours de clarinette, cor, flûte, percussions, saxophone, trombone et tuba, trompette. La pratique du violon, de l'alto et piano est possible en 2^e instrument.
- **Tarifs** : Frais d'inscription : 30 € - Les frais d'inscription et les cours sont payables en 3 fois.
- **Classe d'éveil** : gratuite
- **Formation musicale et instrument** :
 - 1^{er} cycle : avec instrument personnel : 0 € ; sans instrument personnel (si élève assidu)* : 0 € ; avec location d'instrument : 120 €
 - 2^e et 3^e cycle : avec instrument personnel : 140 € ; avec ou sans instrument personnel (si élève assidu)** : 0 € ; avec location d'instrument : 260 €.
- Les élèves du cours de piano ne sont pas concernés par la location d'instrument.

*Les élèves assidus aux répétitions et prestations de l'orchestre sont exonérés des frais de location d'instrument.

**Les élèves assidus aux répétitions et prestations de l'harmonie sont exonérés des frais de location d'instrument.

• **Dates à retenir** : les (ré)inscriptions se déroulent en septembre dans les locaux, rue Louis Pasteur. Les 03/09 (14h à 17h) ; 08/09 (16h à 19h) ; 09/09 (16h à 19h) et 17/09 (14h à 17h). Possibilité de rendez-vous avec la direction au 06.85.23.19.30.

Reprise des cours le lundi 12 septembre.



Les couturières de l'école de danse

« Tout doit être prêt le jour du gala »

Le gala de l'école municipale de danse s'est déroulé le week-end des 17 et 18 juin au complexe Andrée Caron. Les élèves ont dansé dans de magnifiques tenues réalisées (dans l'ombre) par une équipe de choc. Ambiance textile.

Chaque semaine depuis le mois de janvier, un collectif de dames se retrouve à la salle Coluche. Leur mission : concevoir les tenues des danseuses pour le gala de danse de fin juin. Sur les tables reposent des paires de ciseaux, des rouleaux de fils de couleurs, un mètre-ruban, des outils de traçage, des épingles, des aiguilles et boutons, des tissus en vrac, plusieurs machines à coudre... le matériel nécessaire pour la confection de vêtements.

Les sept couturières

Un vendredi après-midi. L'atelier tourne à plein régime. Sept dames s'activent dans la bonne humeur. Le binôme expérimenté, composé de Marie-France et Claudie, manie avec dextérité les machines. Elles assemblent chacune des pièces de textile d'une robe en point droit. Plus loin, Sonia épingle des bandes de tissu et de tulle qui deviendront un jupon une fois piqué par l'aiguille d'Isabelle. Nadège, la spécialiste des accessoires, enduit de peinture blanche des os et des massues en papier mâché. Quant à Muriel et Pauline, patron en main, elles calculent le nombre de pièces qu'elles peuvent découper dans un morceau de tissu. Le duo doit concevoir des robes de style *Empire* : cintrées dans le haut et très évasées dans le bas. L'équipe est organisée, chacune a sa fonction même si la polyvalence est de mise.

Des bénévoles motivées

Elles sont une dizaine à travailler à la confection des costumes. « Nous aidons pour que nos filles dansent dans de belles tenues, » confient Isabelle et Sonia, deux mamans, « j'ai acheté exprès une machine à coudre. J'ai appris sur le tas grâce à Claudie et Marie-France, de très bonnes couturières, » ajoute Isabelle. Pas besoin d'être une experte, il suffit d'être volontaire. L'atelier est axé sur l'échange de connaissances et du savoir-faire.

« Nous avons rejoint le groupe par le bouche à oreille. Avec Marie-France, nous sommes là pour le plaisir de la couture, pour partager notre expérience, » explique Claudie entre deux piqûres. Idem pour Muriel, surnommée la « reine des patrons ». Il y a aussi Christelle, Sandrine, Odette et Claudie qui aident, mais chez elle, « pour que les tenues soient prêtes à la date du gala, nous travaillons aussi à la maison, » commente Marie-France.

Une organisation bien rodée

Pauline est la coordinatrice auprès des animatrices de l'école de danse, « le conseil de vie de l'école se réunit en début d'année afin de définir le thème et l'organisation du gala. Les animatrices, en fonction de chaque danse, nous commandent un modèle. Nous créons des prototypes. Une fois validés, les mesures de chaque enfant sont prises et reportées dans un cahier. Commence alors la réalisation des tenues

par groupe de danse ». Une bonne organisation est primordiale étant donné les quelques 250 costumes à créer, les essais sur les enfants et les retouches à prévoir.

La veille du gala, les enfants répètent dans les tenues, « nous sommes sur place pour les retouches de dernière minute et le jour du gala, une machine est toujours prête au cas où ? »

Le jour J, les filles regardent le spectacle le sourire aux lèvres, « nous sommes fières de voir en toute modestie nos créations sur scène et d'avoir contribué ensemble à la réussite du gala ».

Contact : École de danse
03.21.64.55.73

Quelques chiffres

- 250 costumes
- 400 mètres de tissus
- 6 mois de préparation
- 152 danseurs
- 4 animateurs
- 14 groupes de danse
- 6 garçons fréquentent l'école de danse

Aller à l'école Copernic en toute sécurité

Un nouveau cheminement pour les écoliers de la 30



Parents et enfants peuvent se rendre à l'école en toute tranquillité

Mardi 10 mai, 15h45, c'est la sortie d'école dans le quartier de la Cité 30. Les parents récupèrent leurs enfants et empruntent pour repartir le nouveau passage réservé aux piétons. Jacky Lemoine, maire et Laurent Hainaut, adjoint délégué à l'éducation sont sur les lieux pour leur présenter cette réalisation qui a la vocation de sécuriser le cheminement vers l'école.

« Les travaux sont terminés. Dorénavant, parents et enfants pourront emprunter en toute sécurité ce chemin qui longe sur le côté les écoles maternelle et élémentaire avec deux nouvelles entrées. L'autre axe situé sur l'impasse Romain Rolland est dorénavant réservé exclusivement aux véhicules avec deux parkings supplémentaires

en liaison avec le nouveau passage, » a précisé l'adjoint. Soixante places en plus, qui s'ajoutent aux deux parkings existants aux abords des écoles, devraient fluidifier la circulation et neutraliser le stationnement anarchique. « C'était une demande des parents d'élèves et des enseignants lors des conseils d'école. L'idéal est de venir à pied à l'école. Nous avons différencié la circulation piétonne et automobile. Un éclairage sur le long du chemin est programmé avant l'hiver, » a ajouté Jacky Lemoine.

Une opération réalisée pour un coût de 28 235 € dont 4 575 € subventionnés par le Fonds de travaux urbains du Conseil régional.

Parole à



Plus de sécurité

Les élèves se rendent à l'école en sécurité dans un espace verdoyant et non-macadamisé. Ils ne risquent plus de se faire renverser. La cour de l'école est plus conviviale avec les grilles qui remplacent les anciens panneaux blancs en fond de cour. Il faudrait peut-être installer une grande grille fermant le chemin piétonnier pour éviter les incivilités. L'école est visible de la route des conducteurs avec le nouveau mobilier urbain installé aux abords.

Virginie Duquenoy, directrice de la maternelle Nicolas Copernic

Les parkings sont bien utilisés



Le sentier est plus sécurisant pour les élèves qui ne sont plus au contact des voitures. Pour l'instant, les parkings sont bien utilisés. Nous attendons la fin des travaux avec l'installation d'un éclairage, de sonnettes et d'interphones et la réinstallation du panneau d'affichage. A noter quelques désagréments à corriger : des jeunes utilisent le sentier comme piste cyclable et certains Divionnais y amènent leurs chiens pour leurs déjections.

Gwenaëlle Labitte, directrice de la primaire Nicolas Copernic

Des barrières « design »

De nouvelles barrières grises, 15 au total « spéciales écoles » avec des motifs ludiques ont été installées sur les trottoirs aux abords de l'école Nicolas Copernic par les services techniques.

Coût : 4 065 €

L'installation de ce type de mobilier aux abords des autres écoles est également prévu en remplacement des barrières rouges existantes et vieillissantes.



Déjections canines : législation

Les déjections canines sont autorisées dans les caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent au niveau des passages piétons.

Sinon, les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts et espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Le propriétaire du chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe (35 €).



Le zéro phyto est en bonne voie ! Vive le désherbage mécanique

La scène se passe dans une rue. Un agent des espaces verts pousse le long des trottoirs un engin qui ressemble à une tondeuse. Des traînées attestent de son passage. L'agent manipule une désherbeuse mécanique, avec laquelle il enlève les premières repousses de plantes sur le bitume.

Le zéro produits phytosanitaires, c'est éliminer l'usage des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts, des espaces publics et des voiries. Un défi à relever pour la collectivité et un engagement pour la protection de la ressource en eau.

Débroussaillage avec le responsable des services techniques, Maxime Dujardin.

Depuis quand la ville a engagé ce processus ?

Nous avons réduit l'utilisation des produits phytosanitaires depuis quelques années en diminuant les quantités d'achats de désherbants. Nous utilisons : les techniques de tonte musching où l'herbe est laissée sur place ; le paillage des massifs ; la plantation de prairies fleuries sur les accotements ; le fauchage raisonné et tardif pour permettre le développement de la faune et de la flore.

Cette année, seulement 10 litres ont été utilisés sur la commune. Il faut savoir que l'utilisation des produits est très réglementée et que l'application dans les caniveaux est interdite. Profitons pour rappeler que l'entretien du trottoir et des caniveaux devant chaque habitation est à la charge des riverains. Idem pour le déneigement.

Comment cela se passe-t-il concrètement et matériellement ?

C'est la dernière année que la commune peut utiliser du désherbant traditionnel. D'autres produits plus naturels pourront éventuellement remplacer ces produits chimiques. Plusieurs alternatives ont été testées : le désherbage au gaz qui s'avère long et coûteux ou le désherbage à la vapeur d'eau chaude qui est hors de prix. Les élus se sont orientés vers une solution de désherbage manuel et mécanique.

Pour remplacer la binette et le balai, les services ont été dotés récemment de 2 machines de désherbage manuel pour le traitement des fils d'eau (caniveaux) et d'un désherbeur mécanique pour le traitement des surfaces en schiste au cimetière. Ce matériel permet un traitement sans utilisation de produits et offre également un gain d'efficacité et de temps.

Comment ont réagi les employés à cette nouveauté ?

Les agents se sont adaptés à ses nouvelles pratiques. Le temps où des litres de désherbant étaient utilisés sur la commune est terminé.

L'ensemble des employés a participé à la formation zéro phyto sur les techniques alternatives de gestion des es-

paces publics. D'autres formations ont permis de les sensibiliser et de trouver des solutions adaptées à chaque situation. Il reste encore des actions à mener telle que la réalisation de talus plantés de plantes vivaces.

Un message aux habitants ?

Le cadre de vie est important dans les communes. Les papiers, les plastiques, les dépôts sauvages polluent notre quotidien. La nature en ville reste cependant importante surtout à Divion. Un pissenlit dans le caniveau n'est pas forcément une mauvaise herbe. Il faut que chacun soit acteur de son cadre de vie. Expliquer cette démarche aux habitants permet de prévenir les éventuelles incompréhensions liées aux changements dans les modes d'entretien. Nous comptons sur la mobilisation de chacun pour préserver l'environnement et laisser une ville naturelle à nos générations futures.

Rappel de la loi :
Les pesticides seront interdits
dans les espaces verts en 2017 et
les jardins en 2019
(source Ministère de l'environnement,
de l'énergie et de la mer).

Liste Divion Ensemble et Autrement

Le duo SEUX-BOULARD se moque de votre sécurité

Forte du grand idéal communiste, l'opposition municipale clame bien haut qu'elle est contre le projet d'une police municipale dite « rurale » à Divion.

Ceux qui n'ont pas su se battre jadis pour maintenir notre commissariat de police répètent à tue-tête et à qui veut l'entendre que la sécurité, c'est l'affaire de l'Etat !

Pire, ils haranguent les habitants par une supposée baisse des impôts qui remplacerait ce nouveau service. Une pure mégalomanie de qui on sait... Pourquoi ne pas avoir mis en place cette diminution entre 2005 et 2014 ? Mais oui, pourquoi ?

Ainsi, si l'Etat se désengage, le maire

doit rester béat et les bras croisés devant les manquements à la loi, les incivilités, les conflits de voisinages, les excès de vitesses ou les stationnements dangereux... ?

Eh bien non, le rôle du maire c'est aussi la protection de ses administrés. Mieux, pour Jacky LEMOINE, c'est de mettre en application un de ses engagements : une police à Divion.

L'ensemble des élus est soucieux de répondre à une société de moins en moins fraternelle dans laquelle de nombreuses personnes vivent avec un sentiment d'insécurité tenace. Il faut l'entendre.

Lors de la campagne en 2014, vous pla-

ciez en « numéro 1 » cette proposition et vous avez concrétisé ce choix par votre vote. Encore une fois, nous tenons notre promesse. L'opposition est contre, sans doute par simple humeur politique. Une raison (de plus) pour elle de s'exprimer négativement. Mais ça, on a l'habitude !

Tel que vous l'avez souhaité, cette police verra bien le jour à la rentrée. Sa mise en place sera progressive et au rythme des finances de la ville.

Votre sécurité, votre sérénité et votre liberté n'ont pas de prix... Nous, on ne s'en moque pas !

Très sincèrement.

Le groupe majoritaire

Liste Divion La ville qui OSE La dictature du menteur !

Au cours du Conseil municipal du 25 mars dernier, le Maire déclare à la presse, sans scrupule et avec un certain aplomb, propre aux menteurs, comme un constat d'échec (si seulement c'était le seul) :

« L'opposition, j'ai toujours voulu que ce soit constructif. A Divion, je n'y arrive pas. »

Assez contradictoire de vouloir une opposition constructive quand on dirige une majorité hautaine, prétentieuse et méprisante avec tous ceux qui oseraient ne pas être d'accord avec le pouvoir en place...

Comment avoir une opposition constructive quand les élus de notre groupe ne sont pas invités dans les commissions (puisqu'elles n'existent pas), quand un Maire - au pouvoir tout puissant - n'adresse aucune information aux élus de

notre groupe pour empêcher notre présence aux différents événements municipaux et associatifs ?

Comment est-ce possible quand il oublie volontairement de nous inviter aux cérémonies de vœux et autres initiatives municipales (hors défilés) et qu'il « oublie » de publier nos 6 noms sur le site Internet de la ville au moment du lancement de ce site en janvier dernier ??

Comment est-ce possible, quand les amis du Maire (non élus) ont plus de pouvoir et d'accès à la mairie que les conseillers municipaux que nous sommes ??

Comment est-ce possible quand, au mépris de la loi, volontairement il nous écarte de la tenue des bureaux de vote pour placer ses amis et éviter que nous

puissions rencontrer les électeurs ???

Comment pourrions-nous être constructifs face à la calomnie, aux mensonges et à l'insulte, aux rumeurs nauséabondes de ceux qui se donnent la virginité du Saint ???? Et si seulement vous saviez... mais il faut être amis du Maire pour bénéficier des avantages que le pouvoir en place s'accorde...

En dictature, il ne peut y avoir d'opposition (y compris constructive)... C'est la rébellion qui se construit quand le pouvoir en place n'a qu'une obsession : LE POUVOIR ET LA MANIPULATION DES ESPRITS !!!

Thomas Boulard - Danièle Seux
Bernard Ulatowski - Nathalie Vandôme
Pierre Magnuszewski - Christine Hénon

Permanence des élus

➤ Lundi

- **Pascal Ammeux** - Développement économique - 10h à 12h sur RDV

- **David Gabrys** - Numérique, aînés, communication - 16h à 17h sur RDV

- **Jacky Lemoine** - Maire - 16h à 18h sur RDV

➤ Mardi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demandes de logement - 14h à 16h sur RDV

➤ Mercredi

- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux, services techniques - 9h30 à 11h

- **Patricia Pumarada** - Vie associative, citoyenneté - 15h à 17h

➤ Jeudi

- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

➤ Vendredi

- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive - 10h à 12h sur RDV

- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales - 13h30 à 15h

- **Laurent Hainaut** - Education, culture - 15h à 17h

➤ Samedi

- **Émile Gaudet** - Festivités, animations - 10h à 12h

➤ Tous les jours sur RDV

- **Karine Bloch** - Enfance, jeunesse, solidarité

Contact au 03.21.64.55.70

Piscine Tournesol

du 6 juillet au 31 août

TOUS À L'EAU !



1 euro

**Tarif spécial été
pour les Divionnais**
un justificatif de domicile
sera demandé

❖ Contact : 03.21.62.58.57

